



Votre conseil privilégié

Honoraires

Barèmes toutes taxes comprises (TVA 8.5%) des honoraires sur les transactions immobilières.

Ventes

De 0 à 50 000 €	10% (minimum 2500€)
De 50 001 à 100 000 €	9%
De 100 001 à 150 000 €	8%
De 150 001 à 200 000 €	7%
De 200 001 à 300 000 €	6%
Supérieur à 300 000 €	5%

A la charge du vendeur ou de l'acquéreur

Locations

Baux à usage d'Habitation :

Visites, constitution de dossier et rédaction de bail	8 € par m ² surface habitable
Etat des lieux	3 € par m ² surface habitable

A la charge de chacune des parties (Bailleur et locataire)

Baux à usage commercial, professionnel ou industriel :

Négociation	10% du loyer triennal (H.C.)
-------------	------------------------------

A la charge du preneur sauf convention contraire convenue entre les parties

Baux à usage de Box, garage ou parking :

Négociation	17% du loyer annuel (H.C.) Avec un minimum du 100€
-------------	---

A la charge du locataire sauf convention contraire convenue entre les parties